

ALLEMAND

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

EXPLICATION D'UN TEXTE SUR PROGRAMME

Jean-François Candoni, Éric Chevrel

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions (éventuellement)

Type de sujets donnés : Texte

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets sélectionnés par le jury (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : Les œuvres d'où sont tirés les textes proposés et qui figurent au programme sont fournies par les examinateurs.

Textes au programme en 2008 :

- *Märchen aus dem »Phantastus«* de Ludwig Tieck
- *Fünzig Gedichte* de Georg Trakl

Cette année, le nombre des candidats à avoir choisi l'option allemand et à être admissibles a presque doublé, passant de six en 2006 et 2007 à onze en 2008. Cinq candidats sont passés sur un poème de Trakl, six sur un extrait du *Phantastus* de Tieck. Voici le détail des notes obtenues :

- 6, 10, 12, 14, 14, 15 sur Tieck (moyenne 11,83)
- 12, 13, 16, 18, 18 sur Trakl (moyenne 15,4)

La moyenne générale des onze oraux est de 13,45 et donc plus qu'honorable. On notera que les textes considérés généralement les plus difficiles d'accès, les poèmes de Trakl et leur réputation d'hermétisme, ont donné lieu aux meilleures explications, avec notamment les trois meilleures notes. Il est possible que cette réputation d'auteur obscur ait incité les candidats à préparer de manière plus poussée les poèmes, au détriment des contes de Tieck. Mais il apparaît aussi une nouvelle fois que les textes narratifs se révèlent finalement plus malaisés à maîtriser, en raison pour l'essentiel du danger qu'il y a à se perdre dans la paraphrase de l'action et à négliger les aspects stylistiques.

Dans la logique de l'augmentation nette du nombre des admissibles, six candidats ont été finalement reçus (trois ayant été interrogés sur Trakl, trois sur Tieck), ce qui représente un succès inhabituel pour l'allemand, ce dont le jury ne peut que se féliciter. Un autre élément de satisfaction est que les deux candidates qui après 2007 étaient de nouveau admissibles ont sensiblement amélioré leur prestation, l'une d'elles étant de plus reçue.

Tous les exposés ont répondu aux attentes minimales du jury tant sur le plan de l'argumentation que de la qualité de l'allemand, à une exception près : la candidate qui a obtenu 6 n'était manifestement pas prête à affronter l'épreuve, surtout sur le plan linguistique, avec de nombreuses fautes graves de déclinaison, de place du verbe, d'accord, de prononciation, qui ont aussi contribué à rendre son explication passablement obscure et peu convaincante.

Pour les autres, on peut insister sur la nécessité à maîtriser le genre de termes communs (*das Zimmer*, *der Bereich*, *der Abend*, *das Thema*, *der Titel*, *die Schuld*, *das Bild*, *das Ende*, *der Konstrast*,

der Text, der Moment, das Maß, das Zeichen), la conjugaison des verbes irréguliers (participe passé de *verstehen, erheben*), la rection des prépositions (*zwischen* est le plus souvent suivi du datif) et les constructions (*die Hoffnung auf* avec l'accusatif, *jemandem auffallen, widersprechen* avec le datif), la prononciation (assourdissement des sonores en finale : *Lied, Pfad, Dialog, trieb* ; *Vers* prononcé à l'initiale comme un f français ; h aspiré ; respect des longueurs : *Seele* est long et fermé, *fromm* ouvert et bref ; *Echo* contient bien un « ich-Laut »), la place du verbe en dernière position dans les subordonnées.

L'exercice est bien connu et maîtrisé, presque tous les exposés ont dégagé, après introduction et lecture d'un extrait, des structures convaincantes (heureusement pas toujours sous la forme de trois parties !), et ils ont été soucieux faire apparaître une progression en s'appuyant concrètement et précisément sur des faits stylistiques, syntaxiques ou lexicaux. La conclusion a souvent été la partie la plus faible, il est vrai aussi par manque de temps, mais on ne peut qu'engager les étudiants à essayer de terminer sur une position personnelle suffisamment marquée, qui ne soit pas que le résumé des résultats partiels de l'interprétation.

Les exposés sur Trakl ont souvent été les plus intéressants, même si parfois certains développements étaient visiblement des reprises de cours ou de la littérature critique, et n'étaient de ce fait pas toujours assez centrés sur le texte lui-même. Mais dans l'ensemble les étudiants ont su se montrer attentifs à la lettre du texte, aux jeux des sonorités, aux motifs religieux ou encore à la richesse associative d'un mot ou d'une image. Le rattachement à une phase particulière de la production de Trakl, les mises en relation avec d'autres poèmes du recueil, pour souligner un écho ou une évolution, ont été souvent pertinentes et éclairantes, du moins tant que ces comparaisons ne tendaient pas à recouvrir ou à remplacer l'analyse du poème proposé. Malgré de bonnes idées ponctuelles, originales ou « classiques », sur certains vers ou images, l'une des difficultés majeures pour plusieurs candidats aura été de parvenir à synthétiser ces observations au service d'une interprétation plus globale, qui s'efforce de révéler la spécificité de tel poème, en évitant de le transformer en un stock d'exemples illustrant des traits caractéristiques de l'ensemble du lyrisme de Trakl. On peut remarquer que l'un des deux 18 a été obtenu justement sur un poème relativement atypique, où le candidat a su s'écarter des considérations habituelles sur la mort, le déclin ou la solitude.

Sur les contes de Tieck, le jury a apprécié la capacité des candidats à replacer les extraits dans le contexte de chaque conte, même si leur fonction dans l'ensemble du texte, et non seulement dans la chronologie de l'action, n'a pas été toujours dégagée avec suffisamment de précision. De même, la terminologie d'analyse n'a pas été assez précise, fondée ou tout simplement explicitée : c'est le cas de *Romantik, Barock, tragische Ironie, Volksmärchen, Kunstmärchen*, tout comme par exemple *surrealistisch* ou *Musikalität* pour Trakl. On conseillera aussi aux candidats d'éviter l'emploi de concepts littéraires ou esthétiques généraux mal maîtrisés. Le jury est en effet en droit d'attendre d'un candidat qui évoque la théorie du sublime selon Kant (alors que rien ne l'y oblige) qu'il soit capable d'en présenter les grandes lignes, fût-ce de façon schématique.

Le meilleur exposé sur Tieck portait sur un passage sans doute un peu inattendu, un extrait du dialogue entre amis qui constitue le cadre où sont racontés les contes proprement dit, et au cours duquel sont abordés des questions d'esthétique par le biais d'une discussion sur les jardins : le candidat ne s'est pas laissé désarçonner et a bien su s'appuyer sur le texte pour montrer les dimensions théoriques du rapport à la nature. A l'inverse, une autre explication s'est surtout attachée, dans *Der blonde Eckbert*, à déceler les différences entre *Volksmärchen* et *Kunstmärchen*, n'arrivant jamais vraiment à « entrer » dans le texte proposé. Un troisième candidat a eu lui aussi tendance à oublier le texte, pour se lancer dans l'analyse (de surcroît discutable) de l'esthétique du conte chez Tieck, en se servant seulement de l'extrait de *Liebeszauber* comme d'une illustration. Cette déviation de l'exercice a d'ailleurs été confirmée par le fait que le candidat a tout au long de son explication confondu les héros de deux contes différents (Emil dans *Liebeszauber*, Ferdinand dans *Der Pokal*), alors que le nom du personnage figurait en toutes lettres dans l'extrait. Si l'entretien avec le jury a permis de recadrer l'interprétation sur le texte lui-même, le candidat pouvant alors montrer qu'il était tout à fait capable d'analyser les détails de l'extrait, il est dommage de passer en partie à côté du but de l'exposé.

Si le plus souvent les candidats ont démontré leur bonne maîtrise de la situation d'oral, en parlant de façon posée et claire et en n'oubliant pas de regarder le jury, une minorité a éprouvé quelques difficultés, naturellement accentuées par le fait de devoir parler en langue étrangère : certains ont eu tendance à trop baisser la voix et à créer des blancs qui diminuaient forcément l'effet de persuasion, alors que dans un cas le fond était tout à fait recevable et intéressant. Inversement, une autre candidate a parlé à la fois trop vite et trop fort (surestimant la distance avec le jury ?), nuisant là aussi à la compréhension de son explication. La volonté de « tout dire » dans le temps imparti peut d'ailleurs se révéler dangereuse, car privilégier ainsi le quantitatif n'est pas toujours pertinent ; la candidate a accumulé les liaisons par *und*, reflétant par là une logique de la juxtaposition qui minait l'objectif d'une argumentation construite et hiérarchisée.

Les candidats ne devraient donc pas oublier que même si ce sont eux qui sont « jugés » lors d'un examen oral, l'orientation didactique vis-à-vis du jury ne saurait être absente. Ce dernier a par ailleurs apprécié que lors des entretiens presque tous les candidats aient su s'adapter aux questions et remarques, et qu'ait pu se développer un véritable dialogue malgré le contexte d'examen.

Pour conclure, le jury a trouvé dans l'ensemble que les candidats germanistes de cette année avaient, comme déjà en 2006, un très bon niveau, aussi bien pour les compétences linguistiques que pour l'analyse fine des textes.